

Vingt ans de prison pour le meurtre de son bébé **P.4**

Togo Télécom P8

OFFRES ILLIMITÉES ET BAISSSES A GOGO! P.8

CHRONIQUE

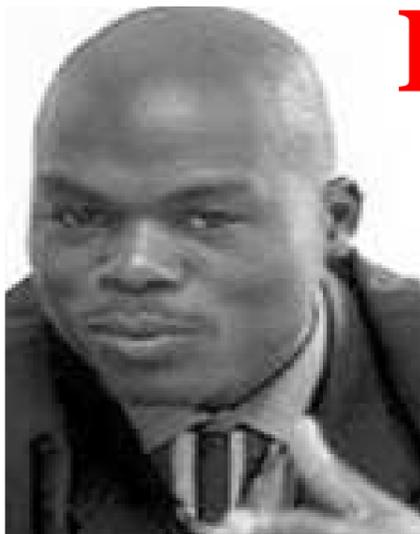
de la Semaine

Hebdomadaire d'informations générales, d'Analyses et de Publicité

Me Ajavon Zeus porte plainte contre le journaliste Dimas Dzikodo :



Me Zeus Ajavon



Dimas Dzikodo

Le défenseur des droits de l'homme réclame 5.000.000 de Fcfa et demande l'application du code pénal P3

Affaire Elvire Grunitzky d'ECOBANK :

Les détracteurs de Jonathan Fiawoo déterminés à ternir son image P3



Jonathan Fiawoo

UNIR célèbre ses deux ans d'existence



P.4

Les premiers responsables du parti UNIR au premier rang, lors de la messe anniversaire

L'ANC en précampagne dans le nord du Togo :

Jean-Pierre Fabre dénonce le manque de tout mais n'apporte rien aux populations



Jean-Pierre Fabre

Dossier : Le danger en permanence sur les routes togolaises :

Près de 300 morts et des dizaines de blessés en un trimestre. A qui la faute ? P.6



Profitez des appels illimités ce week-end

Tapez vite **887*1*7#** ou **887*6*17#**

0F/min sur tous vos appels vers TOGO TELECOM toute la journée du **samedi** et **dimanche**.

Offre réservée aux clients illico

Coût de souscription : 500F

RDV la semaine prochaine pour d'autres surprises !

Infos : 112

Mise en œuvre du plan d'action 2014-2016 de l'ITIE-Togo

Le collège de la société civile au sein du comité de pilotage dénonce le retard accusé

Après l'adoption du plan d'action 2014-2016 de l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE-Togo), au cours de sa 16e réunion ordinaire en décembre 2013, puis sa présentation aux partenaires techniques et financiers en janvier 2014 rien ne semble bouger dans le sens de sa mise en œuvre. C'est en tout cas ce qu'a laissé entendre le collège de la société civile au sein de l'ITIE-Togo.



La table lors de la rencontre avec la presse

Au cours d'une conférence de presse organisée hier à Lomé, les membres de ce collège ont exprimé leur crainte quant à ce retard qui peut être préjudiciable aux efforts abattus par le Togo pour être déclaré " pays conforme " à la Norme internationale de Transparence ITIE en mai 2013 à Sydney en Australie. Selon le président de ce collège,

M. Basile Takpa, certaines activités inscrites ont pu être réalisées sous la pression de la société civile. Dix des dix sept activités prévues ne sont même pas abordées alors que le premier trimestre de l'année est déjà bouclé.

" C'est pour nous l'occasion de faire un point sur tout ce qui a été fait

depuis l'adhésion du Togo à cette norme internationale. Nous avons également relevé les résultats auxquels le Togo est parvenu par le travail des différents organes mise en place. Nous avons par ce biais informé la population sur un certain nombre de difficultés par rapport à la mise en œuvre de la deuxième

phase, notamment de conformité ", a-t-il indiqué avant d'inviter le gouvernement, les partenaires techniques et les organes de mise en œuvre à s'investir pour que l'exécution du plan d'action ne soit pas hypothéquée au moment où cette réforme commence à apporter un certain nombre d'avantages aux populations.

Le collège de la société civile a néanmoins félicité le gouvernement togolais pour son soutien multiforme, les partenaires techniques et financiers pour leur engagement et leur appui financier à la mise en œuvre de l'ITIE et les autres parties prenantes pour leur implication dans le processus de mise en œuvre de cet instrument de transparence.

Il dénonce par ailleurs le dysfonctionnement entre le Comité de pilotage et le secrétariat technique.

" Il est simplement regrettable

qu'en ce mois d'avril 2014, rien ne présage encore l'exécution de ces activités très en retard pour des raisons de dysfonctionnement entre le comité de pilotage et le secrétariat technique ...".

Des recommandations ont été faites à l'endroit du gouvernement, des organes de mise en œuvre de l'ITIE-Togo, des partenaires techniques et financiers et du secrétariat technique de l'ITIE-Togo afin de rectifier le tir.

Notons que parmi les dix activités non encore exécutées, il ya : l'organisation de la campagne de dissémination du rapport de validation ; l'organisation d'un colloque sur la conformité du Togo à la Norme ITIE ; la mise en œuvre du programme de formation ; l'atelier de formation des organes de mise en œuvre sur la nouvelle norme etc.

Pierre A.

Promotion du Fonds National de la Finance Inclusive

Les journalistes informés sur leur rôle

Lancé le 25 janvier 2014 à Kara par le chef de l'Etat, Faure Gnassingbé, le Fonds National de la Finance Inclusive (FNFI) est entré dans sa phase opérationnelle avec le lancement le 25 avril prochain d'un premier produit dénommé : " Accès des pauvres aux services financiers (APSEF)".

Afin d'informer et de sensibiliser les journalistes sur leur rôle dans la promotion de ce fonds, le ministère du Développement à la Base, de l'Artisanat, de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes a organisé un atelier à leur intention.

" Rôle des médias dans la promotion de la finance inclusive au Togo ", c'est sur de ce thème qu'a porté cet atelier de deux jours qui a regroupé environ cent vingt journalistes (presse écrite, en ligne et audiovisuelle) des médias publics et privés à Lomé.

Il s'agit de permettre aux parti-

cipants de connaître ce fonds, son fonctionnement et sa finalité, afin de bien informer les populations à la base. Il s'agit également de les amener à découvrir les missions, les objectifs et le mode opératoire du FNFI.

La cérémonie d'ouverture a été présidée par la ministre en charge du Développement à la Base, Mme Victoire Tomegah-Dogbé en présence du directeur Général par intérim du FNFI, M. Prospère Houenou.

Le Fonds veut atteindre d'ici 2018 deux millions de Togolais dont 300.000 cette année avec le concours des Prestataires de Services Financiers (PSF).

"Cet atelier est organisé pour vous. Nous avons voulu que vous les médias soyez un partenaire essentiel pour le Fonds ", a indiqué M. Prospère Houenou dans son mot de bienvenue.

" Dans la droite ligne d'atteinte de ces objectifs, nous entendons mettre à contribution les acteurs

des médias que vous êtes dans la diffusion du vrai et du bon message du fonds aux couches les plus pauvres de notre pays ", a-t-il souligné.

Il a pour finir souhaité que cette rencontre jette les bases d'une entente cordiale entre les médias et le fonds.

En lançant les travaux de cet atelier d'information et de formation, Mme Victoire Tomegah-Dogbé a déclaré que beaucoup de Togolais restent toujours exclus des sources de financement classiques. " Dans notre pays, dans nos préfectures, dans nos cantons, dans nos villages beaucoup de Togolaises et de Togolais sont effectivement exclus. Le gouvernement dit non à cette exclusion financière ", a-t-elle indiqué.

" Les gens ont besoin de 5000F, de 20.000F, de 50.000F pour démarrer une Activité génératrice de revenus, mais ce qu'on leur demande coûte plus cher que ce dont ils ont besoin ", a regretté



Photo de famille des participants à la formation

la ministre en charge du Développement à la Base. Elle a relevé l'importance du travail des médias dans la promotion de ce Fonds. " Vous êtes le porte-voix des populations à la base et nous ne pouvons pas mettre sur les rails cette initiative si nous n'associons pas les acteurs aussi importants que vous ", a-t-elle lancé à l'endroit des participants.

Pour elle, le Fonds ne peut atteindre son objectif que si ceux à qui il est destiné connaissent son vrai et bon usage et son mode

opératoire. Elle a finalement exhorté les journalistes au travail bien fait, afin que " nous puissions atteindre de bons résultats ".

Rappelons que le FNFI est voulu par le gouvernement togolais, afin de régler le problème de l'exclusion financière car seulement 20 % des Togolais ont un compte dans une institution financière. Un certain nombre d'Institutions de microfinance sont partenaires du Fonds. Selon les responsables, le Fonds ne remplace pas ces institutions, mais va renforcer leur base. L'attribution du crédit se fera en groupes solidaires formés sur la base de la confiance solidaire. Le plafond du crédit est fixé à 30.000F et remboursable à un taux très bas de 5%.

Pierre Agbanda

En prévision de la saison des pluies imminente :

Les ministres Sessenou et Nabagou vérifient l'efficacité des mesures prises sur le terrain pour prévenir l'inondation

Le gouvernement togolais ne dort pas sur ses lauriers. L'équipe d'Ahoomey-Zun II a décidé de prendre de l'avance sur les événements probables ou prévisibles qui pourraient survenir dans notre pays. C'est dans cette perspective et en prévision de la saison des pluies imminente avec son lot de problèmes (inondations, déplacement des populations, maladies hydriques, etc.), qu'une délégation ministérielle composée des ministres Fiatuwo Kwadjo Sessenou de l'Urbanisme et de l'Habitat et Bissoune Nabagou de l'Équipement rural, accompagnés de techniciens, a sillonné, mardi 15 avril dernier, certains points stratégiques de la capitale.



La délégation ministérielle suivant le curage des caniveaux à Bè-Kodjindji

L'objectif de cette descente sur le terrain était " de visiter les ouvrages d'assainissement et de drainage des eaux pluviales dans la ville de Lomé et de ses environs en vue de s'assurer de leur bon fonctionnement et appeler les compatriotes au civisme afin de les maintenir en bon état". Il s'agit pour le gouvernement " d'évaluer d'éventuels risques de dysfonctionnement des ouvrages d'assainissement

et de drainage des eaux pluviales afin d'apporter les correctifs nécessaires devant mettre les populations à l'abri des souffrances que causent, le cas échéant, des inondations ", a expliqué la délégation.

Au total six (06) sites en l'occurrence le site de curage des caniveaux sur le boulevard Notre Dame des Apôtres à Bè-Kodjindji, le grand collecteur de drainage des eaux pluviales (de 1,80m2 qui part de EPP Hounkpati au bas-fond du collège Saint Joseph), les bassins d'Agbalépédogan, de Kagbara et

celui d'Adido-Adin ont été visités par la délégation ministérielle accompagnée des techniciens qui ont réalisé ces ouvrages. Et le constat est amer : les caniveaux sont remplis de sachets plastiques, de sable... sans compter avec des caniveaux sauvages en provenance des maisons. A Bè-Kodjindji, à peine les caniveaux curés, qu'ils sont aussitôt remplis de déchets (sachets plastiques, excréments humains, etc.).

Le ministre Fiatuwo Kwadjo Sessenou appelle les populations au bon sens et au civisme. " Il faudrait

qu'ensemble, nous puissions aller vers ce devoir citoyen, celui d'éviter l'obstruction des caniveaux. Le problème d'inondation dans la ville de Lomé peut être résolu, si tout le monde joue franc jeu, car le milieu est assaini avec des caniveaux.", a souligné le ministre de l'Urbanisme et de l'Habitat.

Pour sa part, le ministre Bissoune Nabagou s'est dit attristé et indigné par la situation qui prévaut sur le terrain : " C'est triste ce que nous venons de voir. L'Etat ne peut pas consacrer des moyens pour construire des ouvrages d'assainissement et que les gens ne respectent pas le fonctionnement de ces ouvrages", a-t-il martelé avant de déplorer l'état des caniveaux bouchés par les déchets " solides " des populations riveraines.

Notons que les ouvrages visités sont construits par le ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat et celui chargé des Travaux Publics dans le cadre de la mise en œuvre du Projet d'Urgence de Réhabilitation des Infrastructures et des Services Electriques (PURISE).

JPB

CHRONIQUE
de la Semaine

63 Rue Bekpo, Tokoin Ouest
Récépissé n°0338/05/03/08
15 BP : 82 Lomé - Togo
Tél: 23 20 92 75 / 90 01 21 69

Directeur de la Publication

ALIZIOU ESSODINA
90 01 21 69

REDACTION

AGBANDA Pierre
Carole AGHEY
A. KAPO
B. Talom.
Jean-Pierre B.

Imprimerie St Louis
Tirage : 2000 ex.

Me Ajavon Zeus porte plainte contre le journaliste Dimas Dzikodo :

Le défenseur des droits de l'homme réclame 5.000.000 de Fcfa et demande l'application du code pénal

L'ancien président du CACIT (Collectif des Associations contre l'Impunité au Togo), Me Ajavon Zeus, porte plainte contre un journaliste. C'est bizarre et difficile à comprendre qu'un défenseur des droits de l'homme et de la liberté d'expression s'acharne contre un journaliste dans l'exercice de sa profession. Me Zeus Ajavon qui a plusieurs fois défendu les journalistes, se transforme aujourd'hui en prédateur de la liberté de presse et assigne en justice le directeur de publication du journal Forum de la Semaine, M. Dimas Dzikodo pour diffamation. Il exige dans sa plainte l'application du code pénal, c'est-à-dire l'emprisonnement du confrère. Quelle ignominie de la part de l'homme qui fait croire qu'il est un vrai défenseur des droits de l'homme ! Souhaiter qu'un journaliste soit jeté en prison en application du Code pénal alors que le code togolais de la presse a dépénalisé le délit de presse ! Qu'a fait Dimas Dzikodo pour subir le courroux d'un avocat défenseur des droits de l'homme ? Juste un article de presse.



Me Zeus Ajavon



Dimas Dzikodo

En effet, dans sa parution n° 1607 du 27 février dernier, Forum de la Semaine a publié un article intitulé : " L'inénarrable avocat Zeus Ajavon, avide d'intérêts, réclame pour ses clients plus de 700 millions de FCFA ". Dans la plainte déposée contre le journal Forum de la Semaine, Me Ajavon Zeus relève que dans l'article incriminé, l'auteur le traite d'avocat véreux. " Après que les plaignants aient touché plus de 240 millions sur la base d'un accord politique, le véreux avocat Zeus Ajavon croit gagner un procès de justice ; avide d'intérêts, d'honoraires, il réclame 700 millions."

C'est cette petite phrase qui a fait sortir notre défenseur des droits de l'homme de ses gongs. Qu'est-ce qui est faux dans cette phrase ? Les Togolais et même les bénéficiaires des 240 millions de FCFA, en l'occurrence les 09 députés démissionnaires de l'UFC, savent que ce n'est pas la

défense des avocats qui a permis de débloquer les sous mais plutôt un accord politique intervenu à la veille des législatives du 25 juillet dernier. C'est d'ailleurs pourquoi l'Etat n'a pas versé l'argent sur le compte des avocats mais directement aux bénéficiaires. Ce n'est donc pas l'œuvre de Me Ajavon Zeus qui a permis aux 09 députés d'engranger les 240 millions au titre de leur dédommagement.

En effet, la défense de Me Ajavon Zeus devant la Cour de la CEDEAO a abouti seulement à un dédommagement d'un montant de 3 millions de FCFA pour chacun des ayant droits. En clair, notre confrère a raison de dire que le décaissement des 240 millions de FCFA n'est pas dû à l'œuvre de Me Zeus Ajavon mais est plutôt le fruit d'un accord politique intervenu entre le gouvernement et les 09 députés démissionnaires.

S'agissant du mot " véreux "

employé par notre confrère et jugé diffamatoire par Me Ajavon Zeus qui le considère comme une atteinte à son honneur, l'on se demande s'il n'est pas utilisé à juste titre.

Souvenez-vous de l'affaire d'atteinte à la sûreté de l'Etat dans laquelle Kpatcha Gnassingbé et ses coaccusés ont été inculpés. Les Togolais étaient surpris de voir Me Ajavon Zeus s'agiter en se constituant pour défendre Kpatcha Gnassingbé. Et pour cause : après l'élection présidentielle de 2005 et les événements douloureux qui ont occasionné des victimes, le président du CACIT, Me Ajavon Zeus, avait accusé Kpatcha Gnassingbé de crime contre l'humanité et avait annoncé à qui veut l'entendre qu'il enverrait le demi-frère du Président de la République à la Cour Pénale Internationale (CIP) pour être jugé. Il avait, à cet effet, ameuté la presse nationale et internationale autour des actions qu'il a entreprises pour envoyer Kpatcha Gnassingbé à

Face à ce comportement, Dimas Dzikodo a-t-il tort de traiter Zeus d'avocat véreux ?

Il va sans dire que les actes que nous posons nous suivent et il n'est pas question de jeter notre dévolu sur un journaliste qui ne fait que rappeler les faits et gestes des uns et des autres. Dimas Dzikodo n'a fait que dire la vérité à Me Ajavon Zeus qui devrait s'en prendre à lui-même.

L'on s'étonne que ce dernier puisse porter plainte contre un journaliste à cause du mot " véreux " et réclamer une somme de cinq (05) millions de FCFA et une peine d'emprisonnement. Lors des meetings du CST- ANC les samedis, Adjavon Zeus passe son temps à vilipender le président Faure Gnassingbé et ses collaborateurs. Les termes qu'il utilise dépassent très loin le mot " véreux " qui semble lui faire tant mal. Me Ajavon Zeus ne doit s'en prendre qu'à lui-même et non au journaliste Dimas Dzikodo qui a utilisé un mot qui lui sied très bien. Les victimes des événements de 2005 n'hésiteront pas à le traiter d'avocat " véreux ".

Au nom de la liberté de presse, tous les journalistes sont prêts à affronter Me Ajavon Zeus dans ses errements.

Aliziou Dominique

L'ANC en précampagne dans le nord du Togo :

Jean-Pierre Fabre dénonce le manque de tout mais n'apporte rien aux populations

Après une tournée dans la Région Maritime, l'Alliance Nationale pour le Changement (ANC) prend la route du septentrion, plus précisément de la Région des Savanes pour sensibiliser ses militants sur les échéances électorales de 2015. Ce parti qui est entré déjà en précampagne, arpente monts et vallées pour convaincre les populations à porter leur choix sur son candidat, Jean-Pierre Fabre.



Jean-Pierre Fabre

Pour ce faire, la délégation conduite par le président du parti lui-même, dénonce d'abord les manquements constatés dans la région, puis passe aux promesses à couper le souffle. C'est ainsi que dans la préfecture de l'Oti, plus précisément à Mango, après avoir dénoncé le manque d'eau potable, d'équipements publics, d'infrastructures sanitaires, scolaires et routières, Jean-Pierre Fabre jette son dévolu sur le régime en place. Pour lui, le gouvernement a abandonné les populations de cette région à leur triste sort et c'est l'ANC

seule qui peut leur apporter le bonheur.

Seulement voilà : l'un de ses militants venus l'écouter, est reparti déçu. " Jean-Pierre Fabre a touché du doigt les vrais problèmes de la préfecture. Mais, je suis resté sur ma soif, car je n'ai pas entendu notre président nous surprendre agréablement en annonçant au moins la construction d'une petite école. C'est regrettable qu'après avoir empoché 240 millions de francs CFA, les responsables du parti n'aient pas pensé faire ne serait-ce qu'un petit geste en direction de

leurs militants.", fulminait Issifou Abata, menuisier de son état.

Très remonté contre ce tourisme des responsables de l'ANC, Issifou fustige son parti : " Si jamais Jean-Pierre Fabre accède à la magistrature suprême, ne va-t-il pas s'occuper seulement de son bien-être personnel plutôt que de venir régler nos problèmes dans notre contrée ?".

En somme, les leaders de l'ANC qui sont en train de mener une opération charme à l'endroit des populations sur fond de critiques acerbes contre le gouvernement, oublient que les militants attendent d'eux un geste surtout après avoir empoché la somme de 240 millions de francs CFA.

Un adage dit que " lorsque tu te baisses pour regarder le dessous de ton prochain, tu t'exposes toi-même. ". Le parti de Jean-Pierre Fabre fera mieux de décliner son programme de société au lieu de passer leur temps à vilipender le gouvernement.

Aliziou Dominique

Affaire Elvire Grunitzky d'ECOBANK :

Les détracteurs de Jonathan de Fiawoo déterminés à ternir son image

Depuis plus d'une semaine, une affaire éclabousse ECOBANK et la personne incriminée et actuellement inculpée n'est autre que Mlle Elvire Grunitzky, chef d'agence. Elle est accusée d'avoir trafiqué le compte bancaire d'un client d'ECOBANK en faisant des opérations douteuses qui lui génère des bénéfices. Ces opérations constituent une fraude avérée dont le montant s'élèverait à 150 millions de FCFA et non à un milliard comme le distillent certains journaux juste pour nuire à autrui.

Mlle Elvire s'est empressée de payer cette somme. Mais malheureusement pour elle, la fraude est avérée et les enquêtes ont même révélé certaines opérations qu'elle a effectuées sur le compte du président de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Togo (CCIT), M. Jonathan Fiawoo.

Selon une source proche de l'enquête, Mlle Elvire reconnaît avoir manipulé le compte ban-

caire de M. Jonathan Fiawoo à son insu. Etant chef d'agence, elle avait une large marge de manœuvre sur les comptes des clients qu'elle manipulait à sa guise. C'est ainsi qu'elle a fait des dépôts sur le compte du président de la CCIT sans l'avertir. D'ailleurs l'enquête révèle que M. Jonathan Fiawoo n'a effectué aucun dépôt l'impliquant dans la fraude.

Il est clair que l'acharnement systématique de certains journaux contre le président de la CCIT est l'œuvre de ses détracteurs qui ont trouvé l'opportunité de lui régler des comptes. Ce sont ces détracteurs qui instrumentalisent la presse pour malmenier sans ménagement M. Jonathan Fiawoo en inventant des inepties qui ne tiennent pas la route. Ce qui est évident, le président de la CCIT est un homme d'affaire très avisé.

Selon ses proches, il est serein, car il n'a jamais participé à une quelconque fraude et ne se reproche rien.

Aliziou Dominique

UNIR célèbre ses deux ans d'existence

Union pour la République (UNIR, parti au pouvoir) fête son 2e anniversaire. Créé le 14 avril 2012 à Atakpamé, cette formation politique a succédé au Rassemblement du peuple togolais (RPT) fondé par feu président Gnassingbé Eyadéma.

Les activités marquant ce 2ème anniversaire de l'UNIR ont débuté vendredi par la prière musulmane et ont pris fin le dimanche avec le culte protestant et la messe catholique.

" En deux ans d'existence, beaucoup de choses ont été réalisées, mais il reste encore à faire, notamment dans le cadre des prochaines échéances électorales. Les défis à relever sont



Vue partielle de l'assistance lors de la messe

nombreux et nous comptons sur la même mobilisation que celle obtenue lors des législatives du 25 juillet 2013 pour opérer des changements majeurs dont le

Togo a besoin ", a expliqué vendredi Foly-Bazy Katary, le 2e vice-président du parti.

L'Evangile selon St Matthieu, chapitre 26 verset 14-75 était la



Les premiers responsables du parti UNIR au premier rang

lecture du jour. La réflexion des deux serviteurs de Dieu qui on officié la séance, a porté sur le thème " Hosanna au fils de David ! Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur ! ". Aujourd'hui est un jour de fête !

" Nous sommes venus implorer la miséricorde de Dieu sur notre parti, sur notre Président, sur les militants de UNIR et sur tout le peuple Togolais. Nous remercions également le Seigneur pour notre victoire à

l'élection législative dernière. Le processus s'est passé dans la paix et la transparence totale. C'est pour tous ses raisons que nous voulons rendre grâce. Nous plaçons cet anniversaire sous le signe de la gratitude mais également sur la confiance et l'humilité, a expliqué M. Georges Aïdam, le 1er vice-président du parti.

Il a annoncé que le congrès du parti se déroulerait prochainement.

Carole AGHEY

Nécrologie

Décès de Mgr Casimir Dosseh-Anyron, premier archevêque du Togo

Monseigneur Robert Casimir Messan Dosseh-Anyron, vicaire générale de l'archidiocèse de Lomé et premier archevêque du Togo a rendu l'âme le mardi dernier à l'âge de 89 ans à Lille en France où il était hospitalisé pour des soins. Cette annonce a été faite par Monseigneur Denis Amuzu-Djakpah dans une note publiée sur le site de l'archidiocèse de Lomé



Mgr Casimir Dosseh-Anyron afini son règne sur terre

En effet, la semaine dernière, indiquent des sources religieuses, la santé de Mgr Dosseh-Anyron était inquiétante nonobstant les soins et les traitements qu'il suivait de temps en temps en France depuis quelques années.

Premier togolais ordonné archevêque le 10 juin 1962 par le Cardinal Julius Döpfner, archevêque de Munich en Allemagne, consécrateur principal de Nosseigneurs Joseph Strebler et Bernardin Gantin, Co- consécrateurs, le défunt prélat tire sa révérence dans sa 89e année après avoir consacré 52 ans aux œuvres de Dieu.

Vogan, (dans le Sud- Est) Robert-Casimir Dosseh-Anyron a fait ses études primaires à Lomé et ses études secondaires à Togoville puis au Petit séminaire d'Ouidah au Bénin et en sort nanti du baccalauréat.

Il étudia la philosophie, puis est envoyé à Rome en Italie en 1948 par Mgr Joseph Strebler, son mentor. Le 21 décembre 1951, il y est ordonné prêtre et l'année suivante, il obtint la licence en Théologie. Très studieux, il a présenté une thèse de doctorat sur " L'Eucharistie dans les œuvres de Bossuet ", avec mention " summa cum laude "(Excellent) le 12 janvier 1955.

Revenu à Lomé, il est nommé vicaire à la paroisse St Jean Apôtre de Tsévié. En 1960, il fut directeur de l'Enseignement catholique et, quelques mois plus tard, il devient Vicaire général de l'archidiocèse de Lomé puis archevêque métropolitain de Lomé en 1962. Toutes nos condoléances à la communauté Chrétienne.

Dao Espoir (Stagiaire)

Très apprécié pour son talent oratoire par les fidèles et son entourage, il devient controversé, dans les années 90, lors des crises sociopolitiques qui ont émaillé notre processus démocratique.

En 1992, après 30 ans de service épiscopal à la tête de l'Eglise-famille de Dieu à Lomé, Mgr Dosseh-Anyron devient archevêque émérite de Lomé et envoyé plusieurs années au Vatican, remplacé par Mgr Philippe Fanoko Kpodzro, archevêque de la ville d'Atakpamé.

Né le 13 octobre 1925 à

Lumière

Ces deux hommes représentent les dex alliances

" Il te fera pendre à un bois et les oiseaux mangeront ta chair." Nous avons vu ici deux personnes qui sont dans la même maison qui ont eu un songe le même jour chacun. Le songe de l'échanson, c'est la vie et celui du panetier, la mort.

Nous avons vu que Joseph s'est attaché à celui qui donne la vie et s'est détourné de celui qui donne la mort. Joseph n'a pas dit à celui qui va mourir : " Rappelle-toi de moi, mais plutôt l'a dit à celui qui va vivre. Ces deux hommes représentent l'ancienne Alliance et la nouvelle Alliance, la loi et la grâce, la foi et les œuvres. Comme ces deux hommes étaient dans la même maison, la loi et la grâce sont dans la même bible. La loi, les œuvres donnent la mort, tandis que la foi donne la vie.

De même vous les faux frères, les faux prophètes, les faux docteurs, les faux pasteurs pourraient être dans la même église que nous, les Saints, mais la distinction, c'est que nous allons nous accrocher à la vie alors que vous, vous vous accrocherez à la mort.

Qu'est ce que le Chef des échansons a vu ? Il a vu un cep. Ce cep avait trois sarments. Ce cep, c'est la plante qui produit la vigne. Ce cep représente Jésus-Christ, selon Jean 15 : 1. Les trois sarments représentent les trois travaux de Christ dans la vie du croyant : La mort, l'ensevelissement et la résurrection.

La coupe, c'est le sang de Jésus-Christ, selon Math. 26 : 27. Pharaon représente le pécheur qui a accepté le sang de Jésus-Christ. Le vin, c'est la vie éternelle que Christ nous donne.

Ecoutez cette bonne parole chaque lundi de 10heures à 11heures sur radio Carré Jeune (RCJ 103.1 FM)

Frère Koffi : 90213158

Fait divers

Vingt ans de prison pour le meurtre de son bébé

Pour avoir tué d'une douzaine de coups de couteau son bébé de six mois, dame Aline Medebu a été condamnée à une peine très sévère de vingt ans de prison ferme et au versement d'une amende symbolique pour dommages et intérêts. Elle a aussi été condamnée en dépens. Ce verdict de la cour d'Assises tombé jeudi soir s'est inscrit dans la logique prescrite par la réquisition du procureur général qui avait en plus, requis un suivi socio-judiciaire de cinq ans, avec obligation de soin. Malgré l'argumentaire de la défense, la cour n'a pas souhaité être clémente. Elle a justifié le "droit" par rapport à la gravité des faits globalement reconnus par l'inculpée et réalisés le jour de la célébration du Saint Valentin. Les larmes aux yeux, dame Medebu a imploré l'indulgence de la cour et supplié son ex-conjoint de lui pardonner son crime. Elle a aussi promis ne plus jamais récidiver.

C'est le 14 février 2012 qu'elle avait tué son bébé, Amelio, au mobile qu'il lui rappelait trop son ex-compagnon. " Elle a fait ça pour m'atteindre et elle a choisi le 14 février pour que je souffre à chaque Saint-Valentin ", a déploré devant la cour, Sébastien Kpakpa, le père du petit Amelio. " Je ne serai jamais satisfait, mais c'est une forme de justice", a-t-il laissé entendre avant d'ajouter : " Vingt ans, c'est le minimum ". Cet avis est partagé par l'avocat de la partie civile : " C'est une peine qui me paraît bien pensée et bien réfléchie ", a-t-il déclaré. Aucune réaction cependant de la mère de Medebu, pourtant présente au procès.

Dans cette affaire, l'avocate d'Aline Medebu, Me Solange, avait plaidé l'irresponsabilité pénale, évoquant la " psychose blanche" de sa cliente, diagnostiquée par un expert. " J'estime que sa place serait plutôt dans un établissement psychiatrique ", avait-elle plaidé tandis que la défense assurée par l'avocat de la partie civile avait une autre vision. Selon cette version " si l'un des psychiatres a reconnu une "personnalité de type psychotique, schizoïde ", les experts sont tombés d'accord sur le fait qu'elle n'était pas privée de tout discernement au moment du crime".

A l'annonce du verdict, cette femme de 33 ans, déjà mère d'un garçon lourdement handicapé, s'est tout simplement fondue en larmes. Elle a même tenté de s'écrouler mais elle a été soutenue par son avocat.

Le jour du meurtre, elle avait fait preuve d'une attitude très froide, prévenant un voisin de son crime et faisant ses valises pendant que les pompiers essayaient, en vain, de réanimer le bébé.

Pourquoi ôter la vie à un être semblable et cher, de surcroît l'enfant qu'on a soi même mis au monde ? Que Dieu qui nous voit, nous pardonne ce péché.

B.TALOM

Appui aux organisations paysannes d'Afrique

**Le PAOPA lancé à Lomé
-Le comité de pilotage de l'AIAF mis en place**

Le Réseau des Organisations Paysannes et de Producteurs Agricole de l'Afrique de l'Ouest (ROPPA), en collaboration avec la Coordination Togolaise des organisations paysannes du Togo (CTOP), a lancé vendredi 11 avril dernier à Lomé, le Projet d'Appui aux organisations paysannes d'Afrique (PAOPA). C'était au cours d'un atelier de trois jours qui a regroupé une soixantaine de participants venus de treize pays de l'Afrique de l'Ouest. Ce lancement a été couplé de l'installation du comité de pilotage régional de l'Année Internationale de l'Agriculture familiale (AIAF).

Ce programme, financé par l'Union Européenne, vise à soutenir le renforcement des capacités institutionnelles des organisations paysannes régionales et nationales ainsi que leur rôle dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques et programmes de développement agricole et de

sécurité alimentaire et nutritionnelle.

Le ROPPA a bénéficié, dans le cadre de ce projet, d'un financement de 2,280 milliards de FCFA de l'UE via le FIDA (Fonds international pour le développement agricole). Le PAOPA prévu pour durer de 2014-2017 a démarré par une phase pilote de 200-2012. Ce qui a permis d'identifier les difficultés et de mesurer ce qui devrait être le rôle des organisations paysannes dans la mise en œuvre des différentes politiques agricoles si on leur donnait un soutien en renforcement de capacités institutionnelles.

" Cette phase principale vise, en ce qui concerne l'Afrique de l'ouest, à renforcer davantage la capacité institutionnelle et organisationnelle du réseau à travers les plateformes et à renforcer leur capacité en matière de plaidoyer et de lobbying pour qu'ils participent efficacement à l'élaboration, à la mise en œuvre, et au suivi-évaluation de cette politique et soient capables de faire le lien entre les politiques nationales et

les politiques régionales ", a expliqué le président du ROPPA, M. Djibo Bagna qui souligne que le projet devra permettre de doter les producteurs de moyens pour qu'ils puissent accéder au financement adéquat, au marché à travers la transformation des produits et vivre de leur activité.

" Après avoir fait le plaidoyer, mobilisé autour des politiques agricoles pour prendre en compte l'agriculture familiale, la souveraineté alimentaire, ainsi que la libre circulation des personnes et des biens au niveau de notre espace, naturellement, les paysans ont besoin aujourd'hui d'accès au financement pour qu'ils soient non seulement des gens capables de rendre des services, mais des personnes capables de disposer de ressources leur permettant de vivre dignement ", a-t-il indiqué.

Le ROPPA a procédé également au cours de cet atelier à la mise en place du comité de pilotage régional de l'Année Internationale de l'Agriculture Familiale décrétée par les Nations Unies, lors de sa 66e session pour



Vue partielle des participants

être célébrée cette année 2014.

Ce comité composé de l'ensemble des acteurs (Etats, instituts de recherche, communication, institution d'intégration et des Nations Unies), aura pour mission de coordonner les différentes activités du ROPPA, de faire des plaidoyers et le lobbying auprès des pouvoirs publics et des partenaires techniques et financiers en vue de l'élaboration et de la mise en œuvre de politiques favorables à l'agriculture familiale. Ce Comité devra également communiquer sur l'AIAF.

" Il s'agit aussi de faire en sorte que les producteurs aient leur statut. On veut que l'agriculture soit considérée comme moteur de nos économies, que les petits agriculteurs soient écoutés, épaulés, pour changer le visage de

l'Afrique et montrer qu'elle est capable de se nourrir, de se défendre, d'avoir une vision propre à elle ", a expliqué le président du ROPPA.

L'agriculture familiale, selon Djibo Bagna, c'est d'abord cette agriculture qui respecte nos valeurs. C'est cette agriculture qui est dynamique et crée la richesse, cette agriculture qui respecte les emplois, basée sur nos propres réalités.

Au lancement du PAOPA et de la mise en œuvre du Comité, le secrétaire général du ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche, M. Noël Bataka a rassuré le ROPPA du soutien du gouvernement togolais pour la réussite de leur initiative.

Pierre Agbanda

Politique de développement à la base

Le nouveau marché moderne d'Agou-Gadjépé inauguré vendredi dernier

Les populations de la préfecture d'Agou (localité située à environ 110 km au nord-ouest de Lomé) étaient en liesse le vendredi 11 avril dernier. Et pour cause: le marché moderne construit à Agou-Gadjépé leur a été officiellement remis. C'est la ministre du Développement à la Base, de l'Artisanat, de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes, Victoire Tomégah-Dogbé qui a personnellement procédé à son inauguration en présence de sa collègue Dédé Ahoéfa Ekoué de l'Action sociale, de la Promotion de la femme et de l'Alphabétisation, du directeur général de l'ANADEB (Agence Nationale d'appui au Développement à la Base), M. Doki-Zama ALI-TAGBA de plusieurs cadres du milieu et des bénéficiaires. La cérémonie s'est déroulée dans une ambiance festive.



Coupe du ruban symbolique

consisté en la construction de sept hangars de type préfectoral d'une capacité de 60 places chacun, d'un bloc administratif, de deux magasins de stockage, un bloc sanitaire de six cabines, l'aménagement de l'aire du marché, une boucherie ainsi que la réhabilitation de trois anciens hangars dont un transformé en poste de police. Le projet concerne également l'adduction en eau potable et l'électrification du marché.

Dans son mot de bienvenue, le préfet d'Agou s'est réjoui de la réalisation de ce joyau. " Ce vendredi est un jour mémorable du fait

de la remise des clés du marché dont les fils et filles de la localité ont souhaité la construction ", a-t-il déclaré. Il remercié le chef de l'Etat pour son engagement en faveur du développement de la préfecture.

Dans son discours de circonstance, la ministre en charge du développement à la base a rappelé les principales initiatives prises par son département pour accompagner les communautés à la base dans la réalisation de leur bien-être.

" Le gouvernement à travers la SCAPE s'est résolu à réaliser l'ac-

cès de toutes les communautés à la base au minimum vital commun. Ce minimum vital commun, c'est l'accès à l'eau potable, à une éducation de qualité, à des services de santé de qualité, la mise en place d'infrastructures marchande comme le marché d'Agou ", a précisé Mme Tomégah-Dogbé.

Elle a longuement expliqué à la communauté d'Agou l'importance du Fonds National de la Finance Inclusive initié par le gouvernement pour permettre aux couches les plus pauvres, surtout les femmes d'avoir accès au financement et d'entreprendre une activité génératrice de revenus. Cette initiative a été bien accueillie par des applaudissements nourris.

La ministre en charge du développement à la base a pour finir exhorté la communauté d'Agou à prendre soin de ce nouveau marché et à le valoriser pour des lendemains meilleurs. " Certes, vos attentes en matière d'infrastructures marchandes n'ont pas été toutes satisfaites mais il me paraît très important de mettre en valeur ce dont vous disposez

aujourd'hui, en attendant que demain soit meilleur par nos efforts à tous ", leur a-t-elle lancé.

Expression de joie et reconnaissance

" Le marché qu'on nous a construit nous a libérés. Nous ne serons plus mouillés par la pluie ni brûlés par le soleil. Il est doté d'électricité et d'eau potable et même le dispensaire. Nous exprimons nos sincères remerciements au président de la République pour cela ", a déclaré Mme Kodja Afi, porte-parole des bénéficiaires.

" C'est un sentiment de joie, parce qu'hier quand, on se rappelle du type de marché que nous avions ici à Agou comparé au nouveau marché, c'est comme la nuit et le jour. Je remercie le chef de l'Etat pour avoir respecté sa parole", souligne, Ahlidza Komi, un cadre du milieu.

La coupure du ruban symbolique et la visite du marché par la délégation ministérielle et sa suite a mis fin à la cérémonie d'inauguration.

Pierre Agbanda

Construction des infrastructures routières dans les périphéries de Lomé :

Déjà des grincements de dents avant l'ouverture prochaine de nouveaux chantiers

Le développement d'un pays passe par le développement de la route. Ceci est une réalité au pays de Faure Gnassingbé qui, depuis quelques années déjà, a mis le pays en chantier. Un peu partout, il est loisible de constater l'ouverture de chantiers de réfection ou de construction des infrastructures routières. La capitale a même fait peau neuve grâce à ce projet ambitieux intitulé : "Le Togo en chantier". Tout ceci ne s'est pas fait sans péril.

Dans la poursuite de cet ambitieux projet, "Le Togo en chantier" et dans la continuité du Plan de développement du grand Lomé, il est prévu la construction de nouvelles routes, notamment à la périphérie de la capitale. Mais comme, c'est le cas souvent, la plupart des

routes existantes sont exigües du fait que les riverains n'ont pas respecté les dimensions prévues par les services du cadastre. Ainsi, à l'ouverture de ces nouveaux chantiers, beaucoup d'habitations contiguës à ces ouvrages publics, sont simplement détruites pour

faire respecter les dimensions réglementaires des routes à construire.

Avant donc l'ouverture de ces chantiers à la périphérie de la capitale, la délégation spéciale de la préfecture du Golfe veut devancer les événements. Son président, Kossi Aboka accompagnés des chefs de villages et des présidents des Comités de développement de villages, sont descendus sur le terrain, en début de ce mois d'avril, pour sensibiliser les populations du canton d'Agoè-Nyivé et

les inviter à plus de prudence dans l'achat des terrains. "Beaucoup de prédateurs continuent par vendre les réserves administratives aux populations et des cas d'occupations illicites des rues ont été constatées dans le canton d'Agoè-Nyivé. Le pourquoi nous voulons d'ores et déjà mettre une puce à l'oreille aux habitants afin qu'ils ne soient pas surpris quand les travaux d'ouverture des voies démarrent presque dans un mois ", a

Suite à la page 7

Dossier : Le danger en permanence sur les routes togolaises :**Près de 300 morts et des dizaines de blessés en un trimestre. A qui la faute ?**

L'émotion est à son comble à la vue des carcasses des trois voitures dont une remorque à Talo, à l'entrée sud d'Atakpamé, le matin du 15 avril dernier. Autour de ces carcasses, ce sont des corps sans vie qui se comptent par dizaines : 48 au total et une vingtaine de blessés. Et le bilan des accidents de la route en ce trimestre est lourd : près de trois cent âmes sont arrachées à l'affection de leurs familles en seulement trois accidents. Au point où l'on se demande que se passe-t-il vraiment sur nos routes ? Retour sur ces faits qui ont endeuillé des familles entières.

Alors que le projet "Le Togo est en chantier" enchante tout un peuple, au vu des nombreux chantiers ouverts, notamment en matière d'infrastructures routières, le drame vécu par les populations sur nos routes fait grincer les dents.

Bien que la majorité des chantiers ne soient pas encore livrés, l'on détecte tout de suite un dysfonctionnement criard dans la gestion du quotidien. Bien de gens n'ont pas encore abandonné leurs vieilles habitudes. Surcharge, manque de visite technique, non respect du code de la route, des comportements à risques, corruption sur les routes, etc. sont encore légion. Et le résultat est là ! Des morts par centaines que certains auront sur leur conscience pour avoir failli ; faut-ils soient encore en vie !

Défalé, le début...de l'inconnue ?

A l'aube du 23 février dernier sur la nationale n°1, un camion-remorque transportant du bétail en direction de la capitale, Lomé, avait emporté dans sa course un bus de quinze places remplis de passagers. Cet accident avait causé la mort de 19 personnes, et fait 53 blessés. Il a en outre décimé 30 têtes de bétail sans compter des dégâts matériels importants. Parmi les morts, des femmes commerçantes en majorité qui ral-

**La carcasse de l'autocar méconnaissable**

liaient la capitale malienne, Bamako, par voie terrestre.

A l'origine du drame, un éclatement de pneu avant-gauche du gros camion, qui aurait amené le conducteur à perdre le contrôle de son engin.

Un drame qu'on aurait pu éviter si l'on avait pris le temps de faire vérifier par un spécialiste l'état du camion avant son départ et à chaque 150 km de route. Une mesure de prévention est très salubre.

Toujours sur la même nationale n°1, un minibus de quinze places, à cause d'un problème de freinage, a fini sa course sur le flanc d'une montagne dans la descente des montagnes de Défalé, après avoir fait trois tonneaux. Bilan cinq morts et 21 blessés sur les 26 passagers à bord qu'il transportait. Et là encore, il s'agissait d'une défaillance technique qu'on aurait pu éviter si le minibus effectuait

régulièrement un contrôle technique.

Une autre défaillance technique fait 47 morts à Talo

A Talo, l'émotion était grande et l'atmosphère pesante ce matin du 15 avril au vu des dégâts engendrés par la catastrophe. Selon le communiqué officiel, " un autocar

de 56 places d'immatriculation burkinabé transportant des passagers en direction du Nord, suite à un dépassement défectueux d'un minibus, entre en collision avec un titan venant en sens inverse. ". Selon les rescapés de cet énième accident de la route, ce drame a été facilité par le fait que le conducteur de l'autocar avait confondu à un motocycliste le titan arrivant en sens inverse avec seulement un phare allumé. Le temps de se rendre à l'évidence, il était déjà trop tard.

L'on dénombre sur le terrain au total 48 morts, dont 35 femmes et 1 enfant de 2 ans environ, ainsi que des dégâts matériels importants. Au rang des victimes, des Togolais en majorité mais aussi des Burkinabé, un Nigérien et un blessé d'origine ghanéenne.

Une délégation ministérielle conduite par le ministre Ninsao

Gnofam des Transports, dépêchée par le Chef de l'Etat, a constaté les dégâts. Les cinq ministres (le Ministre des Travaux Publics et des Transports, le Ministre de la Sécurité et de la Protection Civile, le Ministre de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et des Collectivités Locales, et le Ministre des Droits de l'Homme,

sommes dans la semaine sainte, nous prions pour le repos des âmes de tous ceux-là qui sont tombés ici ", a déclaré le ministre Gnofam.

L'intrigue !!!

Même si les fatalistes soutiennent la thèse d'une fatalité (ce qui devrait arriver, est arrivé), une

**La délégation ministérielle émue par l'ampleur des dégâts**

de la Consolidation et de la Démocratie, Chargé de la Mise en Œuvre des Recommandations de la CVJR) se sont rendus ensuite à l'Hôpital d'Atakpamé pour voir les corps et les blessés avant de prolonger leur visite sur l'Hôpital de Datcha. Mais des dispositions urgentes ont été prises, sur instructions du chef de l'Etat, pour évacuer les blessés à Lomé.

" C'est un événement triste pour nous tous, c'est un drame qui frappe tout le Togo. Je voudrais d'emblée m'incliner devant la dépouille de toutes ces personnes-là qui voyagent d'habitude sur cette route mais qui viennent de trouver la mort aujourd'hui ici. Au nom du Chef de l'Etat, au nom du Premier Ministre, au nom de l'ensemble des membres du Gouvernement, nous présentons nos sincères condoléances aux familles éplorées. Comme nous

question circule sur toutes les lèvres, celle de savoir comment un camion peut-il circuler avec un seul phare allumé ? Et quelle a été la réaction des douaniers, policiers et gendarmes ?

Il est d'ores et déjà important de rappeler aux usagers le respect scrupuleux du code de la route. Les conducteurs, doivent faire preuve de plus de sérieux et de rigueur dans l'accomplissement de leur tâche quotidienne. Les forces de l'ordre et de sécurité sont aussi interpellées.

Rien que pour l'année 2013, les routes togolaises ont enregistré 5.401 accidents de la circulation qui ont occasionné 640 morts et 7.636 blessés. Mais seulement pour ce premier trimestre de 2014, l'on compte déjà près de 300 morts ; ce qui fait redouter que 2014 sera catastrophique.

Jean-Pierre B.

Retour aux valeurs civiques et citoyennes :**JLuc Production lance une campagne nationale de sensibilisation**

" Non à la violence en milieu scolaire ", c'est le thème d'une campagne nationale de sensibilisation lancée le 12 avril dernier à Lomé, par le studio de production JLuc Production. L'objectif visé par cette structure est d'abord cathartique ; il s'agit de revisiter les événements douloureux survenus dans certaines villes du pays au cours de l'année académique dernière afin d'inviter les uns et les autres, à travers l'art musical et l'humour, à plus de civisme et de culture de la non violence en milieu scolaire.

La campagne dénommée "Non à la violence en milieu scolaire" va sillonner la plupart des villes du Togo, devra contribuer à assurer à coup sûr un retour aux valeurs civiques en milieu scolaire.

Parties des revendications du corps enseignant, les manifestations des élèves ont fini par prendre une allure de rébellion avec à la clé le refus de suivre des cours, des descentes récurrentes dans les rues, la destruction des biens publics, le déchirement du drapeau national, etc. Cette situation avait suscité une panique généra-

**La table au lancement de ladite campagne**

le avec des dégâts importants et provoqué même la mort de deux écoliers sans compter les blessés.

Maintenant que ces événements appartiennent au passé et que le corps enseignant et le gouvernement ont entamé les négociations, JLuc Production soutenu des artistes chanteurs (Master Popa, Etane, Big Baw, les groupes Brother for life et Too Much) et des humoristes (Joy la Foudre), pense qu'il est important de passer à la sensibilisation pour éviter que cela ne se reproduise sur la terre de nos aïeux. "

Cette tournée va réaliser un ensemble de spectacles dans les établissements scolaires du Togo pour sensibiliser, éduquer les élè-

ves dans le rire et la chanson pour un pays plein de sourire ", a souligné le promoteur de cet événement, Jean Luc Moutoré.

Au total, une vingtaine de spectacles à Lomé et une dizaine à l'intérieur du pays sont au menu de cette campagne afin de " retracer avec les élèves, dans l'humour et la bonne humeur, les événements douloureux vécus au cours de la dernière année scolaire ; analyser les causes, les conséquences et mettre en évidence par les jeux, l'humour et la chanson, les écarts de comportement enregistrés pour emmener les élèves à prendre conscience.", a-t-il conclu.

JPB

Tour cycliste du Togo 2014 : Les cyclistes togolais encore sous l'eau

Les amoureux de la petite reine sont aux anges depuis le début de cette semaine à la faveur du démarrage de la 23ème édition du tour cycliste du Togo qui a démarré le 14 avril dernier. Après deux journées, la bataille entre Ivoiriens et Burkinabé s'annonce déjà rude, reléguant les coureurs Togolais au second voire troisième plan.

Ils étaient une soixantaine de coureurs venus de la France, de la Belgique, de la Côte d'Ivoire, du Burkina Faso, du Bénin (avec deux équipes), du Mali, du Ghana et du Togo (deux équipes) à prendre le départ de Lomé, le 14 avril dernier, à la conquête du maillot jaune du vainqueur du Tour du Togo.

Pour la première étape, Lomé-Atakpamé, longue de 148 km, c'est l'Ivoirien Bassirou Konté qui s'est bien illustré en franchissant la ligne d'arrivée après 3h 26min 21sec, avec une vitesse de 43km/heure. Il devance les Burkinabé Amidou Yameogo, deuxième, et Ilboudo Arouna, troisième. Daku Edem de l'équipe A du Togo est le premier Togolais à franchir la ligne et se classe 12ème.

La deuxième étape, Blitta-Kara

**Bassirou Konté veut planer sur le tour**

longue de 156km, a sonné la révolte des Burkinabé avec Amidou Yameogo qui a franchi le premier la ligne d'arrivée à Kara et endosse du coup le maillot jaune du meilleur coureur au classement au temps. Le Français Alexis Tourtelot arrive en deuxième position.

Hier mercredi, le 23ème tour cycliste du Togo était à sa 3ème étape, course entre Niamtougou et Bassar sur une distance de 108km. Le Burkinabé Bassirou Konté qui revient au premier plan en franchissant le premier la ligne d'arrivée et ainsi la suprématie de la colonie burkinabé sur le tour cycliste du Togo. Le maillot jaune ne change donc pas d'épaule.

Notons que le Togo présente deux équipes de coureurs : A et B, et elles sont parrainées par la société de téléphonie mobile, Togo Cellulaire, et la Brasserie BB.

JPB

Santé Incontinence urinaire : lever le tabou

L'incontinence urinaire se définit par une perte accidentelle ou involontaire d'urine par l'urètre. Cette affection touche aussi bien les hommes que les femmes, et l'origine est souvent multifactorielle.

L'activité sportive, le surpoids et un accouchement difficile sont les trois principaux facteurs de risque de l'incontinence urinaire. Retour sur un tabou qui touche près de 3 millions de personnes en France, et environ 20% des femmes.

L'incontinence urinaire : encore un tabou

Souvent, l'incontinence urinaire est associée à la vieillesse, à l'absence de maîtrise de soi et à la perte d'autonomie. Or, c'est une erreur car les jeunes sont aussi des sujets à risque. En raison d'un trop grand pudeur et d'un manque d'information des patients, on estime que 30 % des personnes souffrant d'incontinence urinaire ne sont pas pris en charge. Cette "honte mal placée" retarde souvent le rendez-vous chez le médecin. Les conséquences peuvent être préjudiciables sur l'évolution des troubles. C'est pourquoi il est très important de consulter un urologue dès les premiers signes.

Les femmes sont particulièrement touchées par l'incontinence urinaire. 1 femme sur 5 souffre d'incontinence urinaire d'effort. L'accouchement et la

ménopause sont des moments particulièrement critiques.

Il existe 3 types d'incontinence urinaire :

- L'incontinence urinaire d'effort : c'est une perte involontaire d'urine lors d'un effort musculaire. Elle peut être provoquée par le rire, la toux, voire les rapports sexuels et les efforts sportifs. L'incontinence urinaire d'effort représente environ 40% des incontinences urinaires.

- L'incontinence urinaire par impériosité, dite aussi par urgenturie : la perte d'urine survient à la suite d'une envie pressante. Les capteurs de la vessie envoient des messages au cerveau pour qu'il ordonne des contractions du détrusor et le relâchement du sphincter. Parfois, les messages sont inappropriés. Cette incontinence est souvent associée à une augmentation de la fréquence des mictions, et à des mictions nocturnes. Elle représente environ 25% des incontinences urinaires chez les femmes.

- L'incontinence urinaire mixte : Elle associe incontinence d'effort et incontinence par impériosité.

Le cas de l'incontinence par urgenturie

"Ce type d'incontinence augmente avec l'âge, mais reste sous-évalué et sa prise en charge est insuffisante" indique le Dr Ariane Cortese, urologue à l'hôpital Saint-Louis à Paris. Pour mieux la

traiter, il faut d'abord faire un bilan initial très précis, en indiquant le nombre de fuites, leur quantité, la gêne associée... Un examen clinique, un ECBU et une échographie peuvent être prescrits par le médecin, puis un bilan plus poussé (cytoscopie, bilan urodynamique, IRM) si cela est nécessaire.

Le sport : un facteur déclencheur de l'incontinence urinaire

Chez les femmes, certains sports ou une activité physique trop intense peut avoir des effets néfastes sur la statique pelvienne et donc entraîner une incontinence urinaire d'effort. Selon une étude danoise publiée en 2002, 52% des femmes pratiquant une activité sportive intensive souffrent de fuites urinaires.

L'incontinence urinaire d'effort survient quand la pression vésicale dépasse les capacités sphinctériennes au cours d'un effort. Or, chez les femmes sportives, le tension abdominale est une source de pression "vers le bas" en direction du plancher pelvien. Cette mécanique d'hyperpression intra-abdominale peut finir par produire un déséquilibre entre un sangle abdominale trop puissante et un plancher périnéal insuffisamment musclé.

L'influence du poids dans l'incontinence urinaire

Le surpoids et l'obésité peuvent être à l'origine de maladies fonctionnelles et donc d'incontinence urinaire. Ainsi, en cas d'obésité, le risque d'incontinence est multiplié par 6. En effet, la surcharge pondérale contribue à la pression de l'abdomen sur la vessie et les muscles pelviens et favorise leur altération. Une étude menée en Angleterre en 2003 a montré que les risques d'incontinence urinaire sont notablement augmentés par l'obésité mais aussi par le tabac et par une consommation importante de boissons gazeuses. La perte de poids améliore de façon importante la symptomatologie de l'incontinence urinaire.

Peut-on soigner l'incontinence urinaire ?

Comme l'explique le Docteur Chaîne, "l'incontinence d'effort peut être régulée grâce à une dizaine de séances de rééducation périnéale chez le kinésithérapeute", sachant que ce travail chez le kiné doit être poursuivi à la maison, car il est insuffisant seul. Si cela ne fonctionne pas, la chirurgie (mise en place de bandelettes urinaires) peut être envisagée.

Limiter la prise de poids pendant la grossesse (8 à 12 kilos) peut également aider les femmes à ne pas rencontrer ce genre de problème au cours de leur vie.

Concernant l'incontinence urinaire par urgenturie, des médicaments existent, "mais une évaluation détaillée des symptômes est nécessaire auparavant, pour ne pas manquer une infection, la présence de sang dans les urines ou tout autre élément qui signalerait autre chose qu'une 'simple' incontinence" précise le Dr Véronique Phé, urologue à la Pitié-Salpêtrière à Paris.

Dans un premier temps, certaines mesures hygiéno-diététiques sont conseillées: limiter le thé et le café, cesser de fumer, perdre du poids, et traiter la constipation (qui accentue les symptômes de l'incontinence).

Les médicaments qui peuvent être prescrits sont tout d'abord des anticholinergiques (Vesicare, Ditropan...) qui

diminuent l'intensité des messages neurologiques envoyés depuis la paroi vésicale vers le cortex cérébral, déclenchant l'envie d'uriner. "Les anticholinergiques diminuent le nombre de fuites, mais ils ont aussi des effets secondaires parmi lesquels la sécheresse buccale et oculaire, ou encore des nausées" indique le Dr Phé.

Un nouveau traitement (pas encore commercialisé mais dont le prix est en cours de décision) pour l'incontinence par urgenturie est le Mirabégron. Il diminue aussi le nombre de fuites, mais son efficacité n'a pas été comparée à celle des anticholinergiques.

En cas d'échec des traitements médicamenteux et de la rééducation, des techniques chirurgicales sont possibles. Il s'agit de la "neurostimulation des racines sacrées", et on parle plus simplement de pacemaker de la vessie. Une électrode est implantée chez le patient, qui permet de contrôler les fuites urinaires. Près de 2 000 personnes en France sont porteuses de ce dispositif.

Une autre technique est celle de l'emploi de la toxine botulique A (le fameux botox), qui paralyse le muscle. Cette méthode a des résultats intéressants mais est en attente d'autorisation.

Femmeactuelle.fr

Recommandations de la CVJR

3.8. Problèmes fonciers Recommandation 28

La CVJR fait les recommandations suivantes :

- mettre sur pied une Commission composée de magistrats, de praticiens du foncier et de chercheurs en la matière pour faire l'état des lieux des textes existants, en formuler des propositions dans le sens de leur amélioration ;
- faire respecter aux magistrats, avocats, notaires, huissiers et commissaires-priseurs, chacun en ce qui le concerne, les textes spécifiques et les règles déontologiques régissant la profession exercée ;
- bannir des règles coutumières foncières les principes interdisant aux femmes d'accéder aux terres en tant que propriétaires ;
- proscrire dans la législation foncière l'accaparement des terres par quelques individus ou sociétés ;
- adopter un code des loyers et d'habitation ;
- faire respecter les textes en matière de copropriété ;
- renforcer la sécurité du titre foncier de manière qu'il soit incontestable devant les juridictions conformément aux dispositions du décret du 24 juillet 1906 ;
- faire passer toutes les ventes d'immeubles par un office notarial tel que prescrit dans l'article 2 du décret de 1966 ;
- créer une chambre juridique

spécialement en charge du règlement des litiges fonciers ;

- sécuriser le foncier vis-à-vis de l'Etat pour éviter des expropriations sans juste et préalable indemnisation ;
- sécuriser l'Etat à l'égard des citoyens afin d'éviter les détournements et les occupations anarchiques des zones protégées et des réserves administratives ;
- mettre en place un véritable instrument d'identification des immeubles à immatriculer en commençant par la vérification des conditions d'acquisition foncière ;
- distinguer entre le secteur urbain et le secteur rural ;
- alléger les procédures d'immatriculation de terrains ;
- créer en milieu rural des livres fonciers simplifiés et actualisés régulièrement permettant une sécurisation foncière, gage de paix sociale ;
- identifier, répertorier et immatriculer au nom de l'Etat les réserves administratives pour réduire les expropriations ;
- respecter en matière d'expropriation les procédures de concertation et de discussion avec les populations intéressées, et procéder à une juste indemnisation conformément aux dispositions de l'art. 27 de la Constitution Togolaise du 14 octobre 1992.

A suivre.....

Construction des infrastructures routières dans les périphéries de Lomé :

Déjà des grincements de dents avant l'ouverture prochaine de nouveaux chantiers

Suite de la page 5

expliqué Aboka Kossi.

Il a invité les riverains à libérer les voies en abandonnant les cultures, les concessions qui sont sur l'emprise des nouvelles routes à construire afin d'éviter les indignations et autres rivalités et accrochages au moment d'aménager les rues. Aboka Kossi a profité pour lancer un appel au respect de la loi : " Le développement n'attendra personne pour démarrer, c'est pourquoi nous lançons un appel solennel aux occupants de se plier



Aboka Kossi, en chapeau, sur le terrain

aux lois en vigueur dans le pays afin de faciliter les travaux. ", a-t-il soutenu, tout en indiquant " qu'aucune mesure d'accompagnement,

de dédommagement ne serait accordée aux occupants illicites."

Notons que cette descente sur le terrain s'est effectuée en deux temps : d'abord première la délégation s'est rendue dans les villages de Sogbossito, de Logopé, de Trokpossimé-Télessou, et de Agoè-Houbie, avant de se tourner vers le canton de Togblékopé et ses environs.

JPB

Le site www.golfenews.info lancé à Sokodé

Le site *golfenews* a été présenté aux professionnels des médias et responsables de Plan Togo le lundi 7 avril 2014 au centre *Cerfore* à Komah 1 à Sokodé, ville située à 330 kilomètres de Lomé.

Créé le 19 janvier 2014, le site *golfenews* est basé en Guinée Conakry. *Golfenews* se veut à la portée de tout le monde avec une information plurielle. Les promoteurs du site veulent faire comme yahoo. " Tout est information, nous n'attendons pas une confé-

rence de presse avant d'écrire un article ", déclare le promoteur du site, un Togolais vivant à Conakry, Kokou Agbemenou. Pour le représentant du site au Togo, Donald Sossou, " *Golfenews* n'est pas créé pour concurrencer ses grands frères, mais pour accompagner ce qu'ils font déjà au Togo "

Après le lancement du site, le Réseau des communicateurs pour le handicap au togo (Rjcht) a également présenté son blog à l'assistance.

Carole AGHEY

Les accidents de circulation devenus récurrents sur nos routes : Deux femmes et un enfant écrasés sur le premier contournement de Lomé

Samedi dernier, deux femmes et un enfant ont trouvé la mort dans un accident de circulation au niveau de Moto-cross.

Selon les informations recueillies sur les lieux, l'accident serait dû à l'excès de vitesse et à l'inattention du chauffeur dont le véhicule a écrasé les victimes.

Ce drame a suscité la colère de la population contre le chauffeur fautif qui a dû se réfugier au commissariat d'Agoè-Nyvé.

Dans la même journée, un autre accident s'est produit quelques heures après le premier sur la même voie presque au même endroit. Cette fois-ci, il s'est agi d'un minibus de neuf places à usage personnel qui s'est renversé sur un motocycliste.

D'après un témoin de la scène, " le motocycliste ralentissait à l'approche d'un pont lorsque

le véhicule est venu le cogner par derrière, entraînant tous deux dans le caniveau "

Le motocycliste grièvement blessé a été conduit dans un centre de santé. Le chauffeur pour sa part a été difficilement extrait du caniveau avec d'énormes blessures.

C'est le lieu d'attirer l'attention des usagers de la route à plus de vigilance et de prudence sur les voies publiques et aussi au respect du code de la route.

Dao Espoir (Stagiaire)

Alerte !!! Sécurité routière

Selon l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), les conducteurs de deux-roues meurent le plus souvent de blessures à la tête. Le port de casque peut réduire de 40% le risque de décès et de 70% le risque de blessures graves.

Conducteur de deux-roues mets ton casque !!!

De même, le téléphone portable au volant tue par manque



d'attention et de concentration. Il faut s'arrêter pour téléphoner ou recevoir un coup de fil.

L'accident de la route n'est pas une fatalité. On peut l'éviter!!!

OFFRES ILLIMITEES ET BAISSSES A GOGO!

Savez-vous pourquoi tant de gens nous font confiance? Grâce à nos baisses continue de tarifs et à nos offres réelement illimitées, nous avons mis nos clients d'accord sur notre volonté de réduire leurs dépenses en communication.



LE COÛT DU TELEPHONE ILLICO ET CHEMOI

En matière de réduction de tarifs et de promotions, TOGO TELECOM a rendu la vie belle à ses clients.

En 2005, le coût de l'impulsion du téléphone fixe, CHEMOI était de 100 F CFA. Aujourd'hui, il est de 36 F CFA seulement. Soit plus de 50% de réduction. Prenons l'exemple des appareils illico. En 2006, un appareil illico coûtait au moins 100 000 F CFA sans la carte SIM. Aujourd'hui, il est à 10 000 F CFA seulement avec la carte SIM.

LE COÛT DE HELIM

Pareil pour la clé HELIM NOMADE qui, en l'espace de 2 ans, est passée de 64 900 F CFA à 45 000 F CFA puis à 24 995 F CFA aujourd'hui. Parallèlement, les coûts des forfaits mensuels ont subi plus de 50% de réduction. Par exemple,

le forfait de 1 Go en volume coûtait 23 600 F CFA en 2010. Aujourd'hui, pour ce même prix, vous avez 5 Go. Toujours en 2010, le forfait volume de 512 Mo coûtait 12 000 F CFA. Aujourd'hui, avec 15 390 F CFA, vous avez un forfait mensuel illimité avec une vitesse de téléchargement de 1,2 Mb/s.

Quant à HELIM FIXE, le débit de 2Mb/s (réservé aux professionnels) coûtait 1 019 520 F CFA en 2010 sans compter les frais d'accès qui s'élevaient à 630 000 F CFA. Aujourd'hui, les frais d'accès coûtent seulement 23 600 F CFA et le forfait de 2Mb/s est accessible aux grand public à partir de 79 580 F CFA.

OFFRES ILLIMITEES A GOGO

En ce début d'année 2014, Togo Telecom a confirmé ses intentions: pour accéder aux TIC, nul besoin d'être un pacha. Avec WEEK END KDO, OFFRES SOIREES ILLIMITEES et même le profil ROSE, vous êtes sûrs d'économiser encore et encore tout en communiquant sur un réseau de qualité. Côté Internet, même son de cloche: quel que soit le support utilisé, vous pouvez bénéficier de nos forfaits mensuels illimités tout en choisissant la vitesse de téléchargement qui vous convient.

APPELEZ VITE LE 112 POUR PLUS DE RENSEIGNEMENT!

CHAQUE SOIR, DU BONHEUR!

Chez TOGO TELECOM, les offres illimitées se suivent et ne se ressemblent pas. Si vous n'êtes pas au courant des soirées illimitées, c'est le moment de cliquer.

Chaque semaine vous bénéficiez de la promotion Weekend illimité mais, savez-vous qu'il est possible d'économiser encore?

OFFRES ILLIMITEES ACCUMULEES

Depuis quelques mois, il est possible d'activer des communications illimitées n'importe quel jour de la semaine. Si vous voulez le faire chaque semaine, c'est également possible. Sur votre illico, tapez la formule juste et vous voilà en Soirées Illimitées. Vous pouvez téléphoner gratuitement chaque jour de la semaine entre 20h30 et 6h00 du matin. C'est simple et c'est tout de suite.

QUELS FORMULES?

Il existe deux soirées illimitées: JOUR et HEBDO. Pour activer l'offre Soirées illimitées HEBDO (semaine), tapez la formule 887*1*12# si vous êtes profil BLEU ou 887*1*21# si vous êtes dans le profil ROSE. Vous bénéficiez alors de



communication gratuite chaque soir de 20h30 à 6h00 à partir du jour de l'activation jusqu'au vendredi suivant. Pour activer l'offre Soirée illimitée JOUR, tapez la formule 887*1*13# si vous êtes profil BLEU ou 887*1*31# si vous êtes profil ROSE. Le jour de

l'activation, vous bénéficiez d'une communication gratuite entre 20H30 et 6H00. En JOUR, l'activation vous coûte 300 F CFA. En HEBDO, l'activation vous coûte 1000 F CFA.

INTERFERENCE AVEC WEEK END ILLIMITE ?

Le fait d'activer les offres soirées illimitées ne vous empêche pas d'activer l'offre Week end illimité. En effet, les soirées illimitées prennent fin vendredi. Vous pouvez, à ce moment tapez la formule du Week end illimité. En conclusion, TOGO TELECOM vous offre donc des communications gratuites chaque jour de la semaine et chaque semaine. Vous voulez vérifier ? Tapez les formules justes.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS APPELEZ LE 112 !